



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.3/1997/3
7 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Vingt-neuvième session
10-14 février 1997
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

PROBLÈMES CRUCIAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Rapports sur certains problèmes cruciaux en matière
de statistiques économiques

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique des rapports concernant huit problèmes cruciaux recensés par le Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques. Ces rapports, établis par divers auteurs, comme l'a demandé la Commission à sa vingt-huitième session¹, sont transmis à la demande du Groupe de travail de la Commission sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination à sa dix-huitième session (E/CN.3/1997/19, par.23).

Les sections I et II du présent rapport contiennent deux documents d'information détaillés sur les problèmes de la mondialisation et de l'économie des biens incorporels, établis par les offices statistiques nationaux du Canada et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, respectivement. Les travaux de trois groupes officieux de consultation – le Groupe de Voorburg, le Groupe de Londres et le Groupe d'Ottawa – sur la qualité du facteur travail, la comptabilité des ressources naturelles et la mesure de l'évolution des prix – sont présentés aux sections III, IV et V. Le Groupe de travail a encouragé les pays à étudier d'autres problèmes cruciaux dans le cadre de groupes constitués sur le modèle du Groupe de Voorburg. Aussi trouvera-t-on, aux sections VI, VII et VIII, une description des propositions formulées par l'Office statistique australien, le Ministère indien des statistiques et l'Institut national de la statistique et des études économiques (France) en vue de créer des groupes consultatifs officieux de ce type chargés de poursuivre les travaux relatifs au

* E/CN.3/1997/1.

capital, aux statistiques du secteur non structuré et au travail et à la rémunération, respectivement. Les points à examiner sont présentés à la section IX.

Un projet de mandat pour une évaluation du Programme de comparaison internationale (CPI) figure dans un additif (E/CN.3/1997/3/Add.1, annexe).

Note

¹ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), chap. XVI.

Annexe

RAPPORTS SUR CERTAINS PROBLÈMES CRUCIAUX EN MATIÈRE
 DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	5
I. MONDIALISATION	2 - 33	5
A. Introduction	3 - 6	5
B. Tendances actuelles	7 - 9	6
C. Éléments ayant conduit à la nouvelle situation	10 - 11	6
D. Informations que les pouvoirs publics et les entreprises pourraient souhaiter recevoir	12 - 18	7
E. L'initiative de Statistiques Canada	19 - 23	9
F. Quelles sont les informations qui font défaut?	24 - 32	13
G. Conclusion	33	16
II. COMPTABILISATION DES ÉLÉMENTS INCORPORELS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	34 - 76	16
A. Introduction	35 - 39	16
B. Incidence de la technologie de l'information	40 - 42	18
C. Activité économique et produits	43 - 52	19
1. Classification des activités économiques	43 - 50	19
2. Commerce et investissements	51 - 52	21
3. Prix et déflation	53 - 54	21
D. Statistiques et préoccupations économiques	55 - 66	22
1. Capacité de production	57 - 60	22
2. Bien-être de la population	61 - 66	24
E. Sources et utilisations des statistiques économiques	67 - 76	25
1. Sources statistiques	68 - 70	26
2. Nouvelles préoccupations des pouvoirs publics	71 - 74	26

/...

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
F. Conclusions et recommandations	75 - 76	27
III. QUALITÉ DU FACTEUR TRAVAIL	77 - 84	28
IV. COMPTABILITÉ DES RESSOURCES	85 - 97	30
A. Généralités	86 - 89	30
B. Bilan des travaux et orientation des activités .	90 - 97	31
V. MESURE DE L'ÉVOLUTION DES PRIX	98 - 105	32
A. Mandat	99	32
B. Bilan	100 - 105	33
VI. CAPITAL	106 - 111	34
VII. MESURE DU SECTEUR NON STRUCTURÉ	112 - 119	34
VIII. TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION	120 - 126	37
XI. SUJETS DE DISCUSSION	127	38

Tableaux

1. Données demandées par les bureaux de statistique	10
2. Données dont dispose à l'heure actuelle le Canada après établissement de liens, au niveau micro-économique, entre les données portant sur les différentes entreprises	14

Appendices

I. Liste des documents présentés au Groupe d'Ottawa sur les statistiques des prix à la consommation, à ses première et deuxième réunions, organisées à Ottawa et Stockholm	40
II. Ordre du jour provisoire d'une Conférence sur les statistiques relatives au capital national, qui se tiendrait à Canberra du 10 au 14 mars 1997	43

INTRODUCTION

1. Dans son rapport, le Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques a identifié 14 problèmes (voir E/CN.3/1997/2). Ultérieurement, le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination a sollicité des apports sur 11 de ces problèmes, pour présentation à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session (voir E/CN.3/1997/2, tableau). Huit d'entre eux sont examinés plus loin; par ailleurs, le Programme de comparaison internationale fait l'objet d'un additif (E/CN.3/1997/3/Add.1). En ce qui concerne le projet de code de bonnes pratiques envisagé pour les thèmes "bonne conduite" et "communication effective avec les parties prenantes", la République tchèque a récemment fait connaître son intention de convoquer une réunion sur la question, sous réserve qu'un nombre suffisant de pays y participent. Il n'a pas été établi de rapport d'activité sur la dévolution et la déréglementation, aucun pays n'ayant pris à ce jour d'initiative sur cette question; la Division de statistique de l'ONU continue à rechercher un pays convocateur.

I. MONDIALISATION

2. La présente section sur la mondialisation (voir E/CN.3/1997/2, sect. III.F) s'inspire d'un document intitulé "Statistics Canada's globalization initiative", établi en octobre 1996 par MM. J. McMechan et J. Ryten de Statistiques Canada.

A. Introduction

3. Le terme "mondialisation" s'entend ici au sens de processus dans lequel les entreprises recherchent, en permanence, les emplacements les plus intéressants pour implanter leurs activités ou une partie de ces dernières, soit dans un même pays, soit dans des pays différents, et acceptent d'en changer même dans une optique à court terme en fonction de l'évolution des prix relatifs.

4. Du point de vue statistique, le phénomène de "mondialisation" signifie également qu'il faut étudier systématiquement la façon dont toutes les activités d'une entreprise s'articulent les unes avec les autres, même lorsqu'elles sont localisées dans différents pays, et faire en sorte, lorsqu'on établit des comparaisons entre activités "mondialisées" et activités "non mondialisées", de prendre dûment en considération les flux transfrontières de biens, de services et de capitaux concernant une même entreprise.

5. La "globalisation" de Statistiques Canada vise à remplir cet objectif, en commençant par rassembler les informations nécessaires pour comprendre comment les différents éléments d'une entreprise donnée s'articulent; déterminer ceux de ces éléments qui sont localisés au Canada; déduire le comportement de l'entreprise à partir de son organisation; et établir un lien entre les résultats de l'entreprise et sa nouvelle structure.

6. La présente section décrit l'expérience acquise par Statistiques Canada dans ce domaine, à savoir les activités entreprises à ce jour pour atteindre l'objectif fixé et ce qu'il reste à faire^a. Les points à examiner sont les suivants :

a) En supposant que nous sommes d'accord sur la description générale du processus, existe-t-il par ailleurs un consensus sur ce qui manque à nos séries de données pour produire des statistiques utiles sur la question?

b) Que peut-on proposer pour mettre au point un programme à long terme de travaux statistiques sur la mondialisation, qui tienne compte des obstacles d'ordre juridique et technique qui existent?

c) Quel rôle les organisations internationales peuvent-elles jouer dans la compilation des informations collectées auprès de différentes entités politiques?

B. Tendances actuelles

7. Au cours des 20 dernières années, le processus de mondialisation s'est généralisé. Les entreprises ont dispersé les activités faisant partie de leurs processus de production dans de nombreux pays et les ont intégrées au niveau mondial. Pour ce faire, elles ont trouvé l'emplacement dans lequel chaque élément de la production peut être réalisé avec la plus grande efficacité, et elles sont prêtes à en changer dès qu'elles peuvent renforcer cette efficacité en se déplaçant ailleurs.

8. Prenons, à titre d'exemple, le cas d'une entreprise canadienne dans une situation d'avant-mondialisation. Les activités de gestion nécessaires pour faire fonctionner cette entreprise sont exécutées au Canada. Supposons qu'il s'agit d'une entreprise manufacturière dont l'usine est située dans le même pays, où se trouvent par ailleurs un centre de distribution ainsi qu'un parc de camions, appartenant à l'entreprise, chargés d'acheminer les produits et les biens de cette dernière vers les marchés.

9. Prenons à présent les exemples ci-après des modifications susceptibles d'intervenir dans une économie mondialisée. Supposons que l'entreprise a été rachetée par une société de portefeuille située au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et que son siège social, avec toutes les activités de gestion dont il s'occupe, a été transféré dans ce pays, à proximité immédiate des nouveaux propriétaires. L'activité manufacturière continue d'être exécutée dans la même usine au Canada pour des raisons tenant à la disponibilité des matières premières et à la qualité de la main-d'oeuvre. Toutefois, vu la nécessité de mieux desservir l'ensemble du marché nord-américain avec les produits fabriqués par l'usine, le centre de distribution a été transféré aux États-Unis d'Amérique pour le rapprocher des marchés de ce pays et du Mexique. Il continue d'être géré depuis le Canada, les capitaux étant toujours canadiens, mais il a son siège aux États-Unis. Le parc de camions continue d'être placé sous gestion et contrôle canadiens, étant donné que c'est lui qui achemine la production dans toute l'Amérique du Nord.

C. Éléments ayant conduit à la nouvelle situation

10. Lorsque des entreprises fonctionnent en réseaux de production s'étendant sur plusieurs pays, c'est le critère d'efficacité qui guide leur décision de localiser les différentes fonctions qui font partie de leur processus de production. Ainsi, les activités de fabrication, de distribution et de

camionnage et celles du siège social qui étaient autrefois regroupées au même endroit se retrouvent localisées dans différents pays.

11. Plusieurs tendances nouvelles ont permis aux entreprises de fonctionner de cette façon, parmi lesquelles on mentionnera :

a) La diminution des obstacles au commerce et à l'investissement. Les entreprises peuvent prendre les décisions les plus intéressantes du point de vue économique en ce qui concerne l'emplacement de leurs activités et leur mode de fonctionnement sans se soucier des obstacles politiques au commerce et à l'investissement;

b) L'évolution des techniques de transport et de communication. Les améliorations survenues dans ces domaines ont permis de raccourcir les distances et de réduire les coûts de transfert entre les éléments constitutifs d'un réseau de production;

c) L'industrialisation rapide de certains pays en développement, qui peuvent à présent accueillir des installations de production hautement complexes tout en continuant de fournir une main-d'oeuvre dont le coût est relativement peu élevé.

D. Informations que les pouvoirs publics et les entreprises pourraient souhaiter recevoir

12. La mondialisation de l'activité économique a des incidences aussi bien pour les entreprises participant à ce processus que pour les gouvernements des pays où sont localisés certains éléments des entreprises ayant mondialisé leurs activités. C'est ainsi, par exemple, que les entreprises canadiennes subissent une concurrence accrue sur les marchés tant intérieur qu'extérieur de la part d'entreprises localisées dans d'autres pays. En ce qui concerne les pouvoirs publics, les politiques industrielles et commerciales sont devenues de plus en plus interdépendantes et leurs effets sont plus difficiles à mesurer et à anticiper. En conséquence, pour que l'action gouvernementale de type classique permette de réaliser les objectifs nationaux avec la même efficacité, le volume des informations dont il faut disposer pour en contrôler les effets a considérablement augmenté.

13. Les pouvoirs publics ne sont pas les seuls à avoir besoin d'informations supplémentaires. Si les entreprises veulent pouvoir comparer leurs résultats avec ceux d'autres entreprises opérant dans le même cadre, il leur faut être en mesure de comparer, en termes de capitaux et d'activité, la croissance et la rentabilité d'une entreprise purement nationale avec celles d'une entreprise qui :

a) Importe des intrants pour sa production et exporte ce qu'elle produit;

b) A une société mère ou une filiale;

c) A une société mère ou une filiale étrangère avec lesquelles elle effectue des échanges, c'est-à-dire qui fonctionne comme un élément d'un réseau mondial de production intégrée.

14. Pour prendre des décisions rationnelles, les entreprises comme les pouvoirs publics pourraient souhaiter prendre en considération ce qui suit :

a) Relations entre échanges et investissement étranger. Ces deux activités peuvent se substituer l'une à l'autre – une entreprise qui, auparavant, produisait un bien ou un service dans son pays d'origine et exportait une partie de sa production entreprend à présent d'investir pour créer une entreprise à l'étranger; à l'inverse, elles peuvent se compléter – une entreprise a décidé d'investir pour créer un mécanisme de commerce de gros ou de service dans un marché étranger afin d'améliorer les ventes du produit fabriqué dans le pays d'origine;

b) Incidences des échanges de marchandises sur les échanges de services. Par exemple, la livraison d'un produit physique à un marché étranger nécessite-t-elle la fourniture de services de transport ou d'assurance et, si tel est le cas, ces derniers devraient-ils être externalisés ou faire partie du réseau mondial de production de l'entreprise?

c) Les entreprises les plus compétitives sont-elles celles qui pratiquent l'intégration verticale ou celles qui diversifient horizontalement leurs activités?

d) Les activités étrangères sont-elles concentrées dans un nombre relativement peu élevé d'entreprises ou couvrent-elles toutes sortes d'entreprises, par secteur, localisation et taille?

15. La liste des problèmes au sujet desquels des informations sont nécessaires ne s'arrête pas là :

a) Quelle est la proportion d'entreprises ayant mondialisé leurs activités par rapport aux entreprises implantées uniquement dans le pays d'origine? Cette information permet de comprendre comment un secteur d'activité réagit aux mesures nationales;

b) La mondialisation de la production va-t-elle de pair avec des emplois dont la qualité et la stabilité sont aussi élevées que dans le pays d'origine?

c) La partie de la production réalisée dans le pays d'origine a-t-elle une valeur ajoutée faible ou importante? Quelles en sont les incidences sur la qualification de la main-d'oeuvre?

d) La mondialisation a-t-elle des retombées bénéfiques sur l'économie du pays d'origine, telle la généralisation des techniques de pointe?

16. Auparavant, deux possibilités s'offraient lorsqu'on demandait aux entreprises de fournir des informations sur leur type d'organisation et leurs activités. Dans le cas mentionné plus haut, les sièges sociaux pouvaient donner des renseignements sur leurs activités de fabrication, de distribution et de camionnage; dans d'autres cas, chacun de ses éléments constitutifs (siège, usine, centre de distribution, service de transport) pouvait faire l'objet d'une étude distincte si cette méthode permettait à l'entreprise de fournir de façon plus exacte les données demandées. Dans un cas comme dans l'autre, il était

possible d'obtenir une description satisfaisante de la structure de l'entreprise, de la répartition des capitaux entre ses différents éléments et des activités exécutées par chacun de ces derniers. Les informations portaient sur la production (recettes et dépenses); la main-d'oeuvre totale et les traitements et salaires; les produits; les exportations et les importations; et le siège, son existence et ses activités, le cas échéant.

17. Toutefois, pour décrire ce qui se passe lorsqu'une entreprise mondialise son activité, d'autres informations que les données habituelles s'avèrent nécessaires. Si l'on veut avoir une idée de ce que l'entreprise produit, consomme et vend, il faut en étudier tous les éléments, quelle qu'en soit la localisation, et établir des liens entre eux, comme c'est le cas dans la réalité. Faute de procéder ainsi, les éléments d'une entreprise semblent n'avoir aucune raison économique de fonctionner, et encore moins de fonctionner en obtenant des résultats satisfaisants.

18. Le tableau 1 indique quelles données sont nécessaires pour donner une description complète d'une entreprise ayant mondialisé ses activités, en utilisant l'exemple cité plus haut.

E. L'initiative de Statistiques Canada

19. L'initiative de mondialisation présentée par Statistiques Canada devait permettre de compléter les principales cases du tableau 1 (caractères gras), grâce aux renseignements déjà disponibles (voir tableau 2).

20. Statistiques Canada entendait décrire les comportements et les relations d'ordre économique observés au niveau de l'entreprise. Les informations dont on avait besoin étaient donc des données au niveau sur les activités des entreprises et non pas des données sur une branche d'activité ou d'autres types de données de caractère général. Les données nécessaires concernaient l'ensemble des activités transfrontières des entreprises, notamment en matière d'échanges de biens et services, et les investissements à destination et en provenance de l'étranger; il s'agissait aussi de se faire une idée des liens qui existaient entre les entreprises participant à ces activités (par exemple, entreprises affiliées appartenant au réseau mondial de production, par opposition à celles qui pratiquent la pleine concurrence). Ces informations ont dû être complétées par des précisions telles que le type d'activité économique et le nom du pays qui les réglemente.

21. On pourrait obtenir des informations sur ces activités et leurs liens à l'intérieur d'une entreprise multinationale, soit au moyen d'une grande enquête, soit – ce qui serait plus efficace – en associant à chaque entreprise les données micro-économiques qui la concernent, données provenant de différentes enquêtes ou des informations d'ordre administratif recueillies par Statistiques Canada. C'est cette deuxième option que l'on a retenue et les informations réunies sur chaque entreprise sont les suivantes:

Tableau 1

Données demandées par les bureaux de statistique

Pays	Activités de l'entreprise de transformation ^a	Activités de l'entreprise de camionnage ^b	Activités de l'entreprise de distribution ^c	Ventes et exportations de marchandises ^d	Ventes et exportations de services ^d	Importations de marchandises ^e	Importations de services ^e	Activités du siège ^e
Canada	Traditionnelles Données fournies par l'usine de transformation implantée au Canada	Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de camionnage implantée au Canada	Nouvelles Le Canada demande à connaître la structure complète de l'entreprise Données fournies par les services juridiques de l'entreprise aux États-Unis d'Amérique	Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de transformation implantée au Canada	Traditionnelles Données concernant les services de transport fournis par l'entreprise de camionnage	Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de transformation implantée au Canada	Nouvelles Le Canada demande à savoir quels services le siège fournit aux entreprises de transformation et de camionnage	Nouvelles Le Canada demande à connaître le nom du siège au Royaume-Uni et veut obtenir des données sur ses activités telles qu'elles sont déclarées au Royaume-Uni
États-Unis d'Amérique	Nouvelles Ces données doivent être fournies par le Canada afin d'établir un lien avec les activités de l'entreprise de distribution	Nouvelles Ces données doivent être fournies par le Canada afin d'établir un lien avec les activités de l'entreprise de distribution	Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de distribution établie aux États-Unis	Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de distribution (les expéditions à destination du Canada et du Mexique sont des exportations)		Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de distribution (expéditions en provenance de l'entreprise de transformation établie au Canada)	Traditionnelles Les États-Unis demandent à savoir quels services le siège fournit à l'entreprise de distribution	Nouvelles Les États-Unis demandent à connaître le nom du siège au Royaume-Uni et veulent obtenir des données sur ses activités telles qu'elles sont déclarées au Royaume-Uni

Pays	Activités de l'entreprise de transformation ^a	Activités de l'entreprise de camionnage ^b	Activités de l'entreprise de distribution ^c	Ventes et exportations de marchandises ^d	Ventes et exportations de services ^d	Importations de marchandises ^d	Importations de services ^e	Activités du siège ^e
Royaume-Uni	Nouvelles Des liens doivent exister avec le siège. Demande à ce que les données fournies par le Canada portent sur les activités du siège	Nouvelles Des liens doivent exister avec le siège. Demande à ce que les données fournies par le Canada portent sur les activités du siège	Nouvelles Des liens doivent exister avec le siège. Demande à ce que les données fournies par le Canada portent sur les activités du siège	Nouvelles Demande à ce que les données fournies par le Canada portent sur les activités du siège	Nouvelles Demande à ce savoir quels services le siège fournit aux autres branches de l'entreprise	Nouvelles Demande à ce que les données fournies par le Canada portent sur les activités du siège		Traditionnelles Données fournies par le siège établi au Royaume-Uni

Source : Statistiques Canada.

Note : Les principales cases sont indiquées en caractères gras.

^a Prix de revient plus marge (bénéficiaire).

^b Évaluation systématique.

^c Évaluation systématique des marchandises achetées.

^d À la juste valeur du marché.

^e Selon le Système nord-américain de classification des industries (NAICS), les sièges d'entreprises constituent une catégorie distincte et non pas nécessairement des unités auxiliaires.

Commerce de biens

Exportations – classées par pays, marchandise et province

Importations – classées par pays, marchandise et province

Exportations et importations – classées par stade de production (produits non finis ou finis)

Commerce de services

Exportations – classées par pays et catégorie de services

Importations – classées par pays et catégorie de services

Les données sont disponibles selon les besoins

Relations société mère/filiale

Investissements directs effectués par le Canada à l'étranger : montant et destination géographique (données indiquant que l'entreprise est une société mère canadienne ayant une filiale étrangère)

Réglementation nationale applicable (données indiquant que l'entreprise est une filiale d'une société mère étrangère)

Activités société mère/filiale

Affiliation d'entreprises commerciales pour les exportations et les importations de biens

Affiliation d'entreprises commerciales pour les exportations et les importations de services

Branche d'activité

Code affecté aux activités de l'entreprise

Emplacement

Zone géographique d'échange pour les exportations et les importations de biens et de services

Désignation provinciale des activités à l'intérieur du Canada (siège et/ou activités dans chaque province)

Données concernant les activités et les résultats

Comptes de profits et pertes, bilan, coefficients financiers, recherche et développement

22. La base de données mise au point à partir de ces informations couvre la période 1990-1994, les données relatives aux échanges commerciaux incluant aussi l'année 1995. Elle regroupe toutes les entreprises canadiennes constituées en société et apporte des informations détaillées sur les comptes de profits et pertes et les bilans des entreprises les plus importantes (au nombre d'environ 35 000). Les données concernent la quasi-totalité des entreprises d'importation et d'exportation et des entreprises à participation étrangère. Cependant, les informations sur les activités liées au commerce international des services ne sont pas aussi complètes car il s'agit en partie de données au niveau micro-économique fournies par les entreprises et en partie de données sur les activités obtenues auprès d'autres sources. Par conséquent, on ne dispose de données sur le commerce des services que pour une partie seulement des entreprises commerciales.

23. Le reste du fichier est essentiellement constitué d'entreprises qui ne participent pas aux activités transfrontières. Pour ces entreprises, les données disponibles sont le code qui leur est applicable, la province d'implantation et des informations financières de caractère général.

F. Quelles sont les informations qui font défaut?

24. On a indiqué dans le tableau 2 les données qui existent dans la base de données sur la mondialisation (en caractères gras) et les données partiellement disponibles (en italique). Les données relatives aux activités émanent des entreprises de transformation et de camionnage. On sait que ces entreprises appartiennent à la même "famille", que leur société mère se trouve au Royaume-Uni et que l'entreprise établie aux États-Unis est une filiale de l'une des entreprises canadiennes. Un code industriel approximatif indique assez clairement que l'entreprise américaine intervient sur le marché de la distribution. Toutefois, les données relatives au volume des échanges par filiale – c'est-à-dire les activités économiques d'une filiale dans un autre pays – ainsi que les données relatives au siège de l'entreprise, ne sont pas disponibles.

25. Si l'on compare ces données avec celles d'avant la mondialisation, il s'avère que l'entreprise a réparti ses activités entre plusieurs pays. Une partie d'entre elles continuent d'être réalisées au Canada mais certaines le sont désormais ailleurs. Alors que l'on disposait avant la mondialisation de données sur les activités de tous les secteurs de l'entreprise considérée, les données sur les échanges par filiale et les informations sur les activités du siège font maintenant défaut.

Tableau 2

Données dont dispose à l'heure actuelle le Canada après établissement de liens, au niveau micro-économique, entre les données portant sur les différentes entreprises

Pays	Activités de l'entreprise de transformation ^a	Activités de l'entreprise de camionnage ^b	Activités de l'entreprise de distribution ^c	Ventes et exportations de marchandises ^d	Ventes et exportations de services ^d	Importations de marchandises ^d	Importations de services ^e	Activités du siège ^e
Canada	Traditionnelles Données fournies par l'usine de transformation implantée au Canada	Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de camionnage implantée au Canada	Nouvelles Le Canada demande à connaître la structure complète de l'entreprise. Données fournies par les services juridiques de l'entreprise aux États-Unis d'Amérique	Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de transformation implantée au Canada	Traditionnelles Données concernant les services de transport fournis par l'entreprise de camionnage	Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de transformation implantée au Canada	Nouvelles Le Canada demande à savoir quels services le siège fournit aux entreprises de transformation et de camionnage	Nouvelles Le Canada demande à connaître le nom du siège au Royaume-Uni et veut obtenir des données sur ses activités telles qu'elles sont déclarées au Royaume-Uni
États-Unis d'Amérique	Nouvelles Ces données doivent être fournies par le Canada afin d'établir un lien avec les activités de l'entreprise de distribution	Nouvelles Ces données doivent être fournies par le Canada afin d'établir un lien avec les activités de l'entreprise de distribution	Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de distribution établie aux États-Unis	Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de distribution (les expéditions à destination du Canada et du Mexique sont des exportations)		Traditionnelles Données fournies par l'entreprise de distribution (expéditions en provenance de l'entreprise de transformation établie au Canada)	Traditionnelles Les États-Unis demandent à savoir quels services le siège fournit à l'entreprise de distribution	Nouvelles Les États-Unis demandent à connaître le nom du siège au Royaume-Uni et veulent obtenir des données sur ses activités telles qu'elles sont déclarées au Royaume-Uni
Royaume-Uni	Nouvelles Des liens doivent exister avec le siège. Demande à ce que les données fournies par le Canada portent sur les activités du siège	Nouvelles Des liens doivent exister avec le siège. Demande à ce que les données devant être fournies par le Canada portent sur les activités du siège	Nouvelles Des liens doivent exister avec le siège. Demande à ce que les données fournies par le Canada portent sur les activités du siège	Nouvelles Demande à ce que les données fournies par le Canada portent sur les activités du siège	Nouvelles Demande à savoir quels services le siège fournit aux autres branches de l'entreprise	Nouvelles Demande à ce que les données fournies par le Canada portent sur les activités du siège		Traditionnelles Données fournies par le siège établi au Royaume-Uni

Source : Statistiques Canada.

Note : Les cases indiquées en caractères gras désignent les données qui sont à présent disponibles et les cases en italique celles qui ne sont à l'heure actuelle que partiellement disponibles.

^a Prix de revient plus marge (bénéficiaire).

^b Évaluation systématique.

^c Évaluation systématique des marchandises achetées.

^d À la juste valeur du marché.

^e Selon le Système nord-américain de classification des industries (NAICS), les sièges d'entreprises constituent une catégorie distincte et non pas nécessairement des unités auxiliaires.

26. Nous pouvons savoir si les échanges (exportations et importations) réalisés par l'entreprise de transformation se font avec des entreprises affiliées, et nous connaissons la valeur de ces échanges et la nature des marchandises échangées. Nous savons également si les marchandises exportées et importées sont des produits finis ou semi-finis. Nous pouvons donc en tirer des conclusions quant au rôle de l'entreprise de transformation au niveau le plus élevé du processus intégré de production. Par exemple, il peut s'avérer que l'entreprise de transformation importe des matières premières ou des produits semi-finis et fabrique des produits finis, activité à forte valeur ajoutée pouvant faire appel à un personnel très qualifié. À l'inverse, il se peut que l'entreprise canadienne intervienne à un stade moins avancé de la production et qu'on ne puisse donc pas lui imputer la forte valeur ajoutée lors de la dernière étape de production. Si les échanges commerciaux du fabricant canadien ne se font pas avec une entreprise affiliée, cela signifie que ledit fabricant se trouve en situation de compétition sur le marché.

27. Avant la mondialisation, les besoins en matière d'information étaient plus simples et plus faciles à satisfaire. Les importations et les exportations étaient chiffrées, mais il n'y avait pas lieu d'interpréter ces données du point de vue de leur éventuelle incidence sur les différentes étapes d'un processus de production.

28. S'agissant des échanges de services réalisés après la mondialisation, nous pouvons savoir si le bénéficiaire des services internationaux de camionnage est une entreprise affiliée ou non affiliée. Cependant, nous ne pouvons pas comptabiliser la prestation de services fournis par le siège aux entreprises de transformation et de camionnage. Par exemple, si nous ne recueillons pas d'informations sur l'utilisation par ces entreprises des services de comptabilité fournis par le siège, nous ne saurons pas au juste quel est le coût des activités réalisées au Canada, ou celui de l'ensemble des transactions entre les différentes parties qui constituent l'entreprise.

29. Avant la mondialisation, nous ne cherchions pas à obtenir des informations sur les services de camionnage fournis par telle partie d'une entreprise à telle autre, alors que, dans la nouvelle conjoncture, il s'agit d'un maillon essentiel du réseau mondial de production. Ni dans l'ancienne, ni dans la nouvelle conjoncture, nous n'avons recueilli d'informations sur les services fournis par le siège de l'entreprise.

30. Ces différences entre "avant" et "après" concernent l'entreprise. D'un point de vue plus global, les mesures prises doivent tenir compte des effets sur l'économie nationale. Supposons que la valeur brute de la production de l'entreprise soit la même avant et après la mondialisation. Le Canada était auparavant le pays où était produite la totalité de la valeur ajoutée à la production brute. Mais après la mondialisation, il ne produit plus qu'une partie de la valeur ajoutée totale. D'autres coefficients importants s'en trouveront modifiés, en général et en particulier. Tel sera par exemple le cas du coefficient de valeur ajoutée par rapport à la valeur brute de la production, et il pourra en être de même des indices de productivité.

31. D'autres aspects importants de la mondialisation n'apparaissent pas dans cette base de données, ce qui limite les analyses que l'on peut en tirer.

Statistiques Canada ne collecte pas de données détaillées sur les sources géographiques de financement de chaque entreprise, et ne dispose pas de suffisamment d'informations pour pouvoir déterminer comment les entreprises qui ont mondialisé leurs activités accèdent aux capitaux internationaux.

32. Une question qui revêt un intérêt particulier est celle de l'innovation et de la diffusion de la technologie. Si d'aucuns pensent que la mondialisation encourage l'innovation et la diffusion rapide de la technologie, d'autres estiment que c'est la nécessité d'innover et d'adopter des technologies nouvelles qui alimente le processus de mondialisation. La validité de positions si contradictoires ne pourra être établie que lorsque la base de données apportera les précisions susmentionnées concernant les activités des entreprises.

G. Conclusion

33. Il existe pour l'instant une base de données qui contient les variables énumérées au paragraphe 22. Cette base servira à vérifier une série de suppositions et d'hypothèses communément répandues sur la manière dont les entreprises qui mondialisent leurs activités tirent parti des facteurs de mondialisation, et à déterminer si ces mêmes entreprises sont qualitativement différentes des entreprises nationales. Mais ces études ne sont pas encore achevées et Statistiques Canada souhaite pour l'heure mobiliser l'intérêt d'autres organismes de statistiques et s'attacher à rechercher les moyens d'obtenir, à long terme, les informations qui font défaut.

II. COMPTABILISATION DES ÉLÉMENTS INCORPORELS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

34. La présente section, consacrée à la comptabilisation des éléments incorporels de l'activité économique (voir E/CN.3/1997/2, sect. III L) a été élaborée à partir d'un document intitulé "How should economic statistics respond to information technology" (Comment les statistiques économiques peuvent-elles rendre compte de la technologie de l'information), dont l'auteur est M. Henry Neuburger, du Bureau national de statistique du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord)^b.

A. Introduction

35. Il est généralement admis que la technologie de l'information a transformé la nature des activités économiques d'une façon telle que les outils d'analyse traditionnels sont devenus inopérants. Par exemple, dans un article paru récemment dans le Financial Times, on pouvait lire ce qui suit :

"Dans une déclaration au Congrès des États-Unis, M. Alan Greenspan, Président de la Réserve fédérale, a souligné qu'une deuxième source de biais par défaut, qui reflétait l'incapacité des statisticiens de rendre compte de la structure changeante de l'économie, était le remplacement progressif des biens corporels par des services incorporels. Selon les normes actuelles, une aciérie est comptabilisée comme un investissement et est prise en compte dans le produit intérieur brut (PIB). En revanche, l'achat de logiciels par

une entreprise est considéré comme une dépense de fonctionnement et ne figure pas dans le produit final.^c"

36. L'objet de la présente section est de traduire ce malaise en problèmes identifiables et de proposer des solutions. On y montrera qu'il existe un ensemble de problèmes dont l'accumulation provoque un sentiment d'impuissance, voire un désir de changement radical. Il est rare qu'un vague sentiment d'insatisfaction donne naissance à un programme de travail valable, mais si l'on s'attache à mieux cerner les problèmes, on peut arriver à trouver des solutions. On distinguera quatre séries de problèmes :

a) Il devient plus difficile de construire les comptes car de nombreuses activités nouvelles sont très difficiles à mesurer;

b) Les comptes relatifs à ces activités posent des problèmes conceptuels plus ardues, tels que :

i) La difficulté de définir les biens incorporels et d'établir une corrélation avec les investissements. Il s'agit ici des problèmes bien connus que posent la recherche-développement et le capital humain;

ii) La difficulté de mesurer le changement qualitatif;

c) Enfin, la difficulté d'établir un lien entre les comptes nationaux et les préoccupations des pouvoirs publics.

37. On est en présence d'une situation complexe dans laquelle des problèmes totalement nouveaux apparaissent, des problèmes connus mais difficiles à résoudre resurgissent sous une forme légèrement différente, et des problèmes restés en sommeil pendant quelque temps refont surface. Pour trouver des solutions à tous ces problèmes, il convient de les examiner séparément, de cerner les nouveaux et d'élucider les anciens. Il ne suffit pas de passer en revue, dans un cadre différent, les problèmes récemment examinés dans le cadre du Système de comptabilité nationale, 1993 (SCN 1993). La présente section portera essentiellement sur le premier et le dernier des quatre problèmes énoncés plus haut.

38. La présente analyse est, dans une large mesure, fondée sur deux conceptions opposées de la comptabilité nationale : selon certains, elle servirait à évaluer le bien-être de la population, selon d'autres elle serait utilisée pour mesurer la capacité. Bien que de nombreux spécialistes de la comptabilité nationale ne conçoivent pas celle-ci comme un instrument de mesure du bien-être, nombre d'utilisateurs sont convaincus du contraire, ce qui explique en grande partie leur inquiétude vis-à-vis de la technologie de l'information. Les analyses de Carter et Postner^b, par exemple, reposent dans une large mesure sur l'interprétation selon laquelle la comptabilité nationale sert à mesurer le bien-être. L'article susmentionné de Michael Prowse^c est caractéristique de l'importance que les responsables de l'action gouvernementale et les analystes attachent à la capacité. La comptabilité nationale fournit certes les instruments permettant de mesurer à la fois le bien-être et la capacité, mais telle n'est pas la fonction des comptes centraux. On s'efforcera, dans la

présente section, de montrer que, dans une large mesure, le malaise actuel résulte soit du fait que la comptabilité nationale est perçue comme devant jouer un rôle qui n'est pas le sien, soit d'une crainte fondée selon laquelle il est plus difficile, dans une période de mutation rapide, de maintenir la pertinence des statistiques économiques. Toutefois, aucune de ces deux conceptions ne justifie un changement radical des systèmes de comptabilité nationale. Il convient de chercher des solutions dans trois directions, à savoir : rassembler de plus en plus de données pertinentes, étudier la corrélation entre la comptabilisation des activités économiques et l'action des pouvoirs publics, et réévaluer le rôle des comptes économiques et de leurs limites.

39. La présente section est divisée en six sous-sections (A à E) : introduction; exposé du problème; branches d'activité et produits; moyens de renforcer les liens entre la comptabilité nationale et les questions intéressant les pouvoirs publics; incidence de la technologie sur le processus de collecte des données et sur la nature même de l'action des pouvoirs publics; et conclusions et recommandations.

B. Incidence de la technologie de l'information

40. Il ne fait guère de doute que les nouvelles techniques de communication, d'information, etc., sont en train de transformer la nature de notre économie. Même si ces changements ne sont probablement pas plus importants que ceux qu'ont entraîné l'invention des chemins de fer, de l'automobile ou de l'électricité, on peut dire qu'ils représentent le progrès le plus marquant depuis la mise au point de notre système actuel de statistiques économiques. Tout comme l'invention des chemins de fer a modifié notre perception du temps, la technologie de l'information devrait, de l'avis général, changer de nombreux concepts traditionnels.

41. L'inquiétude que suscite l'incidence de la technologie de l'information transparaît lorsqu'on entend dire que l'activité économique devient de plus en plus "incorporelle". Cet adjectif est à l'origine d'une certaine ambiguïté, car il fait croire à l'existence d'un ensemble d'entités distinctes, qualifiées d'"incorporelles", alors qu'en fait le caractère "incorporel" d'une activité économique n'est qu'un de ses aspects parmi d'autres. Dire que l'activité économique devient de plus en plus "incorporelle" rend simplement compte des faits nouveaux qui se produisent dans le domaine de la production industrielle, tels que le développement rapide des microprocesseurs dans la technologie de l'information et les activités analogues; de transactions telles que les communications sur Internet; d'avoirs productifs tels que les logiciels et la recherche; et d'avoirs commerciaux tels que les brevets, le fonds commercial, la structure organisationnelle ou le personnel qualifié. Ces différents éléments ne sont d'ailleurs pas toujours présents.

42. Toutes les activités économiques ont pratiquement toujours comporté un élément incorporel. Toutefois, depuis quelque temps, ces éléments ont pris une place croissante dans toutes les activités économiques et les domaines d'activité dans lesquels plusieurs éléments incorporels se superposent sont de plus en plus nombreux. Compte tenu de la rapidité de cette évolution, les statisticiens ont de plus en plus de mal à rendre compte d'une économie en pleine mutation, et les relations de plus en plus complexes qui s'établissent

entre les agents économiques influent considérablement sur la corrélation entre les statistiques et l'action des pouvoirs publics.

C. Activité économique et produits

1. Classification des activités économiques

43. L'une des activités à laquelle l'adjectif incorporel ne semble pas s'appliquer est la production : quel que soit le produit, le processus de production lui-même semble être assez clair et bien défini. La difficulté provient du fait que la plupart des éléments utilisés pour mesurer la production, comme les produits ou les facteurs de production, ne sont pas toujours faciles à mesurer et que leurs corrélations avec le processus de production ne sont pas toujours bien définies.

44. L'une des mesures prises pour trouver une solution à ce problème a été la mise au point du Système nord-américain de classification des industries, à partir de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI). Dans leur étude récente^b, Carter et Postner s'efforcent de se détacher de la classification des branches d'activité économique en procédant à ce qu'ils appellent un "étirement du Système de comptabilité nationale 1993". L'accord N° 18 du Système nord-américain de classification des industries prévoit la création, pour les activités d'information, d'une nouvelle catégorie qui serait distincte de celles utilisées pour les biens et les services. Cette catégorie comprendrait certaines activités relevant actuellement de l'industrie des biens et, surtout, de celle des services. Les activités entrant dans cette troisième catégorie présentent les caractéristiques suivantes :

- a) Elles revêtent des formes très diverses;
- b) Elles ne font pas l'objet d'un contact direct entre les agents économiques;
- c) Leur valeur n'est pas liée à des éléments matériels;
- d) Elles sont faciles à reproduire;
- e) La propriété du produit est définie en termes de droits. Leur distribution est facile;
- f) Les distributeurs peuvent facilement ajouter de la valeur au produit.

45. Les caractéristiques susmentionnées semblent s'appliquer à des produits plutôt qu'à des branches d'activité. L'idée d'aborder le problème sous l'angle de la classification des industries se justifie par le fait que la principale préoccupation est la corrélation entre le produit et l'activité économique. Lors de l'étude des différentes options, il faudra réexaminer cette question et se demander si la classification des branches d'activité doit avoir le pas sur la classification des biens et services marchands, par exemple, ou si la distinction classique entre biens et services a toujours la primauté.

46. Il existe, dans le Système nord-américain de classification des industries, de nombreuses activités économiques que l'on pourrait envisager de classer dans la catégorie des activités présentant les mêmes caractéristiques que les activités d'information. Dans le domaine de la biotechnologie par exemple, nombre de produits se caractérisent par des progrès techniques tout aussi rapides et complexes, et par la difficulté de définir la propriété intellectuelle. Bien que la définition juridique des brevets relatifs aux produits pharmaceutiques soit plus précise, il devient de plus en plus difficile d'y inclure les avancées scientifiques. La prise en compte de l'industrie médicale et pharmaceutique dans la nouvelle catégorie peut donc se justifier. Il en va de même pour les sports et la production artistique.

47. Les arguments en faveur de l'inclusion de nombreux services publics dans cette catégorie sont différents. Arrow^b souligne que de nombreux produits d'information ont des caractéristiques analogues à celles des services publics. Les services de défense et de sécurité assurés par les pouvoirs publics ont toujours été évalués à l'aide d'instruments traditionnels qui entraînent d'importantes distorsions. Ceci est également vrai de la protection de l'environnement. Bien que le secteur public soit toujours considéré comme un consommateur dans le Système de comptabilité nationale de 1993, les dispositions relatives aux transferts en nature aux utilisateurs finals montrent que cet état de fait est reconnu. L'utilisation qui est faite des produits ne permet pas d'établir un lien entre le producteur et le consommateur et le lieu reste vague. On peut aussi dire qu'il n'existe aucun lien temporel entre la production et la consommation. Sans doute est-il plus facile d'évaluer les services privés de sécurité, qui sont par ailleurs très comparables. Chacun sait aussi que les services d'assurance posent des problèmes particulièrement ardues dans le Système actuel. Ces observations sont encore plus pertinentes dans le cas de l'éducation, qui a de nombreuses caractéristiques analogues à celles de l'information au niveau de l'utilisation, et dont les caractéristiques techniques se rapprocheront vraisemblablement de plus en plus de celles de l'information.

48. Toute nouvelle classification des branches d'activité doit être assez détaillée et distinguer clairement les biens, les services et les activités présentant les mêmes caractéristiques que les activités d'information. Il apparaît que les biens ne peuvent plus être définis par leurs seules caractéristiques physiques. Les biens ne devraient comprendre que les produits qui ont un ensemble de caractéristiques relativement uniformes et prévisibles. Les services devraient comprendre les activités faisant l'objet d'un contrat et pour lesquelles une relation claire a été établie entre le producteur et le consommateur. La troisième catégorie engloberait toutes les autres activités, c'est-à-dire celles qui présentent les mêmes caractéristiques que les activités d'information et qui, dans une certaine mesure, se définissent par des caractéristiques négatives.

49. Une classification des branches d'activité a pour principale fonction de permettre l'analyse des différentes étapes du développement économique d'un pays. Nombreux sont ceux qui pensent que la technologie de l'information contribue à maintenir l'avance des pays industrialisés par rapport aux pays du tiers monde. Bien que le coût de produits tels que les biens de consommation durables dépende pour une large part d'éléments matériels pouvant être produits

à bas prix dans le tiers monde, les techniques modernes utilisées pour produire et entretenir le produit original contribuent pour beaucoup à la valeur ajoutée du produit et maintiennent la production près des marchés. Dans la mesure où les analystes mesurent le progrès économique en fonction de la part respective des différentes activités dans le PIB, les nouvelles catégories devront rendre compte de cette évolution.

50. On devra aussi se demander s'il est opportun de procéder si rapidement à une nouvelle révision du Système de comptabilité nationale. L'introduction des comptes satellites donne au Système de comptabilité nationale de 1993 une souplesse qui semble permettre une autre classification. Le caractère incorporel des activités touche les activités aussi bien que les produits, et il faudra donc concevoir de nouveaux tableaux d'entrées-sorties grâce auxquels les pays pourront expérimenter la nouvelle classification tout en maintenant la comparabilité avec les autres pays. On montrera plus loin qu'il faut conserver les comptes satellites car ils ont aussi d'autres fonctions. Toutefois, si l'examen des problèmes fait clairement apparaître que la classification des branches d'activité doit être modifiée, il faut aussi tenir compte d'autres considérations.

2. Commerce et investissements

51. Les questions de temps et de lieu soulèvent des difficultés supplémentaires. Il résulte de l'absence de lien direct entre le producteur et le consommateur que la production et la consommation n'interviennent pas nécessairement au même endroit ou en même temps. Tant que les transactions commerciales peuvent être enregistrées, on peut utiliser les techniques habituelles pour établir les comptes aux prix courants. Si la seule chose qui peut être vendue par le réseau Internet est la faculté d'avoir accès à un ensemble de données ou de lire un panneau d'affichage, alors le produit sera cette faculté. Cette transaction ne posera pas plus de problèmes que celles qui portent sur des biens et services marchands tels que les polices d'assurance ou les plantes vivaces. Dans ces cas-là, la transaction donne simplement accès à un service permanent et ne correspond que de très loin à la valeur et au lieu de stockage des informations consultées. Le Système de comptabilité nationale de 1993 utilise déjà cette méthode pour un domaine important de production de données, à savoir son propre logiciel de comptabilité. Les problèmes relatifs au lieu de production dans le pays sont également bien connus.

52. Un des moyens de résoudre tous ces problèmes consisterait à mettre au point une classification des échanges visibles et invisibles cadrant avec la nouvelle classification des branches d'activité économique établie à partir du Système nord-américain de classification des industries. La classification actuelle des services est moins affinée que celle des échanges visibles. La prochaine étape logique semblerait être une ventilation des échanges internationaux analogue à celle de la production. Une telle mesure préserverait la forme des comptes mais ne réglerait pas l'ensemble du problème.

3. Prix et déflation

53. Il est également devenu difficile d'exprimer en prix et en volume l'évolution du PIB aux prix courants. On sait depuis longtemps que la déflation

s'accompagne de problèmes tels que les changements qualitatifs et l'hétérogénéité. La distinction entre produit et résultat signifie que, même dans le cas des services classiques, la forme que revêt la transaction a peu de rapports avec la valeur du service, que ce soit pour le producteur ou le consommateur. On s'efforce de mettre au point des méthodes hédonistes de fixation des prix afin de remédier à ce problème. La technologie de l'information, en accélérant les changements de forme et de qualité des produits, peut accentuer encore la nécessité de mettre au point un système d'indices hédonistes. Jusqu'à présent, ces méthodes ont été particulièrement efficaces pour ce qui est des biens d'équipement, mais elles peuvent influencer sur la théorie de la demande dérivée – sur laquelle repose l'évaluation des produits intermédiaires.

54. En raison du développement de la technologie de l'information, les entreprises devront, pour gagner de l'argent, facturer l'accès général aux produits et non plus les produits à l'unité. En d'autres termes, ce que paie l'utilisateur n'a aucun rapport avec la nature ou la valeur de ce qui est acheté, sauf pour un montant minimum. Une fois qu'une licence de télévision a été achetée ou une liaison Internet établie, l'usage qui en est fait ne donne pas lieu à une redevance directe, et les produits contribuant au bien-être ne peuvent en conséquence pas être liés à une transaction.

D. Statistiques et préoccupations économiques

55. Traditionnellement, la comptabilité nationale sert de base à l'analyse des politiques économiques et, de plus en plus souvent, on y cherche la solution à des problèmes de portée plus vaste. L'inflation et le bien-être de la population sont deux des grandes préoccupations en matière de politique économique. Tout comme aux premiers jours de la comptabilité nationale, on considère que l'inflation est liée à l'utilisation de la capacité de production. Ainsi, l'ouvrage de Keynes, "How to pay for the war", avait pour objet non pas de trouver les ressources nécessaires au financement de la guerre, ce qui, selon lui, ne manquerait pas de se produire, mais de minimiser les tensions inflationnistes qui en résulteraient.

56. Avec le développement des industries de l'information, les notions de ressources et de potentiel productif s'éloignent de plus en plus des concepts traditionnels. La dissociation de la production et du bien-être de la population fait déjà l'objet de nombreux ouvrages, dont l'un des tout premiers pourrait être celui publié par Tobin et Nordhaus en 1972. Le développement des industries de l'information ne fait que rendre la question encore plus complexe. La souplesse que donnent les comptes satellites, les matrices de comptabilité sociale et l'ajustement de l'indice des prix pour tenir compte de la qualité devrait permettre d'intégrer à la comptabilité nationale un grand nombre des questions en jeu.

1. Capacité de production

57. Le concept de capacité de production est lié à la comptabilité par la notion de facteurs de production, que l'on retrouve, tout comme celle de revenus liés aux facteurs de production, dans les théories des économistes politiques de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe. Ces notions sont à la base de la

distinction entre les revenus primaires, qui font partie du revenu national brut (RNB) et les transferts de revenus, qui en sont exclus. La nature même des technologies de l'information remet en question ces notions traditionnelles, selon lesquelles c'est l'utilisation de processus physiques reposant sur le travail, la terre et le capital qui permet de transformer des matières premières et de produire des biens. La valeur ajoutée produite par les industries qui créent ou utilisent les technologies de l'information n'entre pas dans cette définition et la production s'en trouve plus instable et plus difficile à mesurer.

58. Les bénéficiaires des sociétés seront de plus en plus étroitement liés à leur maîtrise de la propriété intellectuelle, qui génère des quasi-rentes. Les bilans des sociétés font déjà apparaître des éléments d'actif tels les marques, les brevets et la clientèle. Toutefois, les comptables estiment que ces éléments ne suffisent pas à rendre compte de la valeur réelle des sociétés. Par exemple, ils ne font pas apparaître les actifs tenant à leur mode d'organisation. Nous avons vu plus haut qu'une main-d'oeuvre qualifiée ne constitue un atout pour ses employeurs que tant qu'elle reste à leur service. En conséquence, la formation est un élément du patrimoine national qui ne peut être transmis à des sociétés et qui devrait donc figurer au moins en partie comme actif du secteur des ménages. En revanche, certains actifs du secteur des entreprises n'ont qu'une valeur limitée pour la société dans son ensemble. Par exemple, si les marques ont une certaine valeur pour le consommateur dans la mesure où elles sont un gage de qualité, elles ont surtout pour fonction de permettre aux entreprises de dégager des quasi-rentes qui reposent sur l'écart entre le prix et le coût ou la valeur. De tels éléments d'actif constituent en fait une avance sur des revenus futurs, et en tant que tels devraient, comme les avoirs financiers, être compensés par des éléments de passif dans d'autres bilans. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des brevets qui ne sont pas le fruit de la recherche mais qui résultent d'un dépôt de brevet pour un concept qui était ou aurait dû être commun. Une grande partie des bénéficiaires des entreprises ne rémunère donc pas la prise de risque et l'esprit d'initiative, comme par le passé, mais leur capacité de créer ou d'acquérir des actifs uniques et de conserver leur spécificité. Ces actifs représentent un droit de transfert plutôt qu'une possibilité d'accroître ou d'améliorer la production. En conséquence, on ne peut considérer qu'ils contribuent au renforcement de la capacité nationale de production. Ils ont tendance, à la différence de la plupart des capitaux fixes traditionnels, à aggraver l'inflation plutôt qu'à la réduire.

59. Le travail sera de plus en plus diversifié. Du fait de l'importance de l'expérience et de la formation, une part croissante de la rémunération du travail sera en réalité une rémunération du capital investi. Ce que l'on dénomme salaire contient déjà – et contiendra de plus en plus – des éléments de rendement de l'investissement, même si celui-ci a été financé par un tiers, ce qui brouille la distinction entre les revenus des facteurs. Il faudra appliquer plus largement la notion de transfert, ce qui aura pour conséquence de rendre moins clairs la répartition du RNB et son montant total. En effet, la distinction entre les rendements des facteurs de production et les autres transferts de revenu devenant plus vague, le montant total du RNB sera plus ambigu. Ces questions ont toutes été examinées dans le cadre du débat sur le capital humain.

60. Les questions que se posent les décideurs quant à la capacité de l'économie demeurent pertinentes. Il faudra donc approfondir les réponses que peuvent apporter les statistiques économiques, par exemple en procédant à une analyse plus détaillée des échanges interindustriels. Dans les analyses traditionnelles, il est pratiquement impossible de faire la distinction entre les industries de service comme le commerce de détail ou les entreprises de nettoyage, qui utilisent essentiellement une main-d'oeuvre peu qualifiée, et les secteurs de la finance et de la santé, qui font largement appel à du personnel qualifié. La ventilation des données selon les catégories proposées par les matrices de comptabilité sociale permettra d'établir plus clairement les différences et de les analyser. La notion de coefficients fixes de production, inhérente à l'analyse des échanges interindustriels, risque d'être difficile à conserver. Comme le souligne Goldfinger^b, l'information crée un monde non linéaire.

2. Bien-être de la population

61. Dans la section II.A ci-dessus, nous avons vu que l'utilisation de la comptabilité nationale répondait à deux besoins : évaluer la capacité de production et évaluer le bien-être de la population. L'estimation de la capacité de production a été étudiée aux paragraphes 57 à 60 ci-dessus. Ces dernières années, le rôle de la comptabilité nationale dans l'évaluation du bien-être a souvent été contesté. Les responsables de la comptabilité nationale se sont opposés eux-mêmes à l'idée que le PIB puisse constituer une mesure du bien-être. Toutefois, certains critiques et analystes continuent de chercher dans la comptabilité nationale un moyen de mesurer le bien-être de la population. Nous avons déjà évoqué les comptes satellites, qui permettent de tenir compte des nouvelles classifications de produits et d'industries. Ils pourraient également servir à mettre au point des indicateurs de bien-être. La possibilité de recourir simultanément à des statistiques financières et non financières permet de lier la production aux résultats et donc au bien-être.

62. À la section I du chapitre 16 du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993), on précise la différence entre les résultats et la production en faisant remarquer qu'il faut faire clairement la distinction entre la production des services de santé et la santé de la communauté. De même, la production des services d'éducation est très différente du niveau de connaissances ou de formation des membres de la communauté.

63. Traditionnellement, la comptabilité nationale traite des liens entre la production et les apports. Or, si l'on veut mesurer le bien-être, il convient d'étudier les résultats plutôt que la production. Les comptes satellites dont fait état le SCN de 1993 peuvent être considérés comme un moyen de résoudre la question. Toutefois, si l'on veut pouvoir se servir des comptes satellites pour mettre au point une mesure plus large du bien-être, il faudra créer le cadre dans lequel ils s'inscriront. Les comptes centraux présentaient l'avantage de générer automatiquement le cadre nécessaire. Les comptes satellites, tout en s'appuyant sur les méthodes comptables pour compiler et analyser les statistiques, ne fournissent pas de cadre général. Parce qu'ils peuvent être groupés selon différentes unités sans s'inscrire dans une structure globale qui garantisse le taux de couverture et l'absence de redondances, ils n'offrent pas la même fiabilité que les comptes nationaux traditionnels. Si le SCN indique la

structure interne de chaque compte pour en garantir la cohérence, il n'est pas aussi précis concernant la cohérence des comptes entre eux et leur exhaustivité.

64. Les deux paragraphes qui suivent ne visent qu'à offrir une ébauche de l'une des solutions possibles. Il s'agit essentiellement d'une illustration du type d'approche envisagé, dont l'objet est d'inciter à la réflexion. Les solutions sont nombreuses, et il faudra mener d'autres travaux pour sélectionner et préciser les options.

65. Il pourrait être intéressant à cet égard de se pencher sur le système de fonctions (functionings), de droits (entitlements) et de capacités (capabilities) mis au point par Amartya Sen. Ce système a fait l'objet de nombreux ouvrages que l'on ne peut que résumer grossièrement ici. Pour simplifier, une fonction est par exemple le fait de prendre un repas et un droit est l'accès aux moyens de répondre à des besoins. Sen s'appuie sur ce système pour analyser la famine, où le plus important est la nature des aliments pouvant être obtenus auprès de différentes sources. Le même système pourrait s'appliquer à l'accès informatique à des données. De manière générale, les fonctions correspondent à la consommation et les droits au revenu. Dans les pays industriels, les principales sources de droits sont l'emploi et les prestations sociales. Mais l'un comme l'autre renvoient directement à des transactions commerciales et à d'autres facteurs qui influent sur l'activité humaine et sur la capacité de faire des choix. Les capacités s'entendent de la possibilité d'acquérir des droits et d'utiliser des ressources pour remplir des fonctions. Elles jouent le rôle de modificateurs qui transforment les activités en fonctions.

66. On pourrait utiliser concrètement ces notions dans le cadre d'un budget-temps. Pour de nombreuses activités, les unités de mesure pouvant être appliquées aux fonctions que représentent les éléments de bien-être sont la qualité et le temps passé. Le mode d'utilisation du temps en termes de séquence et d'interruption peut varier, mais la qualité de vie des intéressés peut être évaluée en comparant le temps qu'ils passent à faire des choses qui leur sont agréables et le temps qu'ils consacrent à des occupations qui leur déplaisent. L'investissement dans le renforcement des capacités détermine en grande partie le niveau de bien-être pouvant être tiré de différentes activités et donne une indication de la capacité de concrétiser des droits. L'établissement d'un schéma analytique fondé sur le budget-temps et d'unités de mesure du bien-être définies à partir de ce schéma permettra d'obtenir directement une mesure du bien-être, alors même que le lien entre production et résultats devient plus ténu.

E. Sources et utilisations des statistiques économiques

67. On a décrit plus haut dans la présente section comment les technologies de l'information ont influencé la nature de l'activité économique et comment les changements qu'elles suscitent pourraient modifier la façon dont cet impact devrait être mesuré. On étudiera ci-après quels retentissements ces techniques auront pour les fournisseurs de données et les utilisateurs des comptes nationaux.

1. Sources statistiques

68. L'un des principaux sujets de préoccupation concernant les actifs incorporels est la vitesse à laquelle l'économie évolue. Ce phénomène illustre bien le problème auquel les statisticiens se trouvent en permanence confrontés : leurs conclusions s'appliquent correctement aux éléments traditionnels de l'activité économique mais non pas aux éléments nouveaux. Dans une certaine mesure inévitable, cette situation exige néanmoins que des mesures particulières soient prises pour y remédier lorsque le système commence à perdre de son utilité. D'une certaine façon, la comptabilité nationale permet d'atténuer ce problème. Un système qui vise exclusivement à mesurer la production est plus vulnérable qu'un système qui permet également de suivre les dépenses et les recettes. Toutes ces mesures sont plus ou moins imparfaites, mais il est toujours possible de les recouper pour assurer une couverture plus large de l'activité économique. Même si nous ne parvenons pas à rendre compte des activités des agents qui produisent de nouveaux types de produits, il est moins probable que nous passions à côté des dépenses de consommation ou des emplois liés aux technologies de l'information.

69. Les nouvelles technologies de l'information mettent en lumière ces problèmes, mais elles peuvent aussi apporter un début de solution. Leur impact sur la collecte des données provenant des agents économiques commence à être visible. Au cours des prochaines années, la capacité des entreprises de communiquer des données par la voie électronique ou de les télécharger à partir de leurs systèmes aura non seulement une incidence notable sur les coûts de mise en concordance et les dépenses des bureaux nationaux de statistique mais elle influencera également la taille des sondages et la fréquence des évaluations. Peut-être même finirons-nous par être en mesure de mesurer l'activité économique plus rapidement et plus fréquemment. Par ailleurs, la transmission de données pourrait devenir un processus plus interactif, les informations étant compilées et diffusées par les mêmes voies.

70. On peut également envisager une évolution analogue pour les enquêtes concernant les particuliers. Ici aussi, les méthodes d'entrevue informatisées ont déjà considérablement progressé; en outre, si les ménages deviennent systématiquement reliés à une forme ou à une autre de réseau informatique à faible coût, on pourra alors effectuer au moment voulu de vastes sondages.

2. Nouvelles préoccupations des pouvoirs publics

71. L'évolution des caractéristiques de l'activité économique pourrait avoir des répercussions sur la nature des préoccupations des responsables politiques. Il faut se garder de vaines spéculations, mais d'ores et déjà, nous avons décrit la fragilité croissante des mesures de la balance des paiements et de la localisation de la production et de la valeur ajoutée. Les mêmes problèmes se poseront en ce qui concerne les notions de stock de capital et de masse monétaire, tandis que les préoccupations suscitées par l'inflation, la surchauffe de l'économie ou la sous-utilisation des ressources auront un caractère très différent. M. Robert Reich en a récemment donné une illustration dans le Financial Times : "Une plus grande valeur est ajoutée par la conception, le stylisme, les techniques de fabrication, la publicité, la distribution, le service après-vente, la vente et les services de consultations et de conseils.

La composition de la valeur ajoutée ne cessant d'évoluer, l'augmentation du coût des matières premières ou de l'énergie fait peser une menace inflationniste moindre.⁴¹

72. Ces considérations dépassent nettement le cadre de la présente section, mais il n'en serait pas moins bon d'entamer le processus de réflexion afin que le prochain Système de comptabilité nationale (SNC) traduise les préoccupations éventuelles des décideurs lorsque s'achèveront les débats auxquels il donne lieu actuellement.

73. Prenons par exemple le problème posé par l'inflation. Les produits devenant plus hétérogènes et leurs caractéristiques évoluant plus fréquemment, il deviendra de plus en plus difficile de faire la distinction entre coût de la vie et coût de l'inflation. Ceux qui utilisent les ajustements au coût de la vie pour calculer les prestations à verser sont d'ores et déjà déroutés par les ambiguïtés concernant la mesure de l'économie inhérentes à l'évolution du concept de qualité. La notion d'inflation a exercé bien des fonctions dans la politique économique, et l'on a mis en doute qu'un indicateur unique puisse suffire à rendre compte de tous ces rôles. Le recours à des notions telles que celle de droits (voir plus haut, par. 65 et 66) peut permettre de cerner certains d'entre eux, mais ceux qui traduisent une désintégration du tissu social ne pourront être appréhendés qu'à l'aide d'indicateurs très différents qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir à partir de la comptabilité nationale.

74. La relation entre la monnaie et les prix, ou transaction, pourrait être affectée de deux manières par les technologies de l'information. Il se pourrait que la mise en circulation d'une monnaie électronique vienne à affaiblir la notion de transaction clairement définie, ainsi que le rôle traditionnel de la monnaie et celui de la monnaie traditionnelle dans l'économie. Les résultats du secteur bancaire, notamment les banques centrales, deviendront encore plus difficiles à saisir. Parallèlement, la notion de masse monétaire détenue aux fins de transactions, qui a longtemps été au coeur de bon nombre d'analyses du phénomène monétaire, deviendra plus floue et plus difficile à mesurer, et à plus forte raison, à contrôler ou orienter.

F. Conclusions et recommandations

75. L'information représente assurément la plus grande évolution technologique qu'ait connu l'activité économique depuis la mise en place du système actuel de mesure de l'économie. Même ainsi, elle ne représente pas une menace fondamentale pour le système et demeure parfaitement possible d'établir des comptes nationaux. En revanche, c'est l'utilité de ces comptes au regard des problèmes auxquels font face les pouvoirs publics et les utilisateurs qui est mise en cause. Il est au demeurant probable que la nature des préoccupations des pouvoirs publics évoluera à son tour.

76. Dans la présente section, nous n'avons fait qu'ébaucher quelques-uns des problèmes qui touchent de nombreux aspects des statistiques économiques et de la comptabilité nationale. Il est proposé de créer un groupe d'experts chargé d'analyser plus avant ces problèmes. Dans un premier temps, ce groupe pourrait communiquer par correspondance et ne se réunir que lorsque l'occasion s'en

présente. La Commission de statistique pourrait peut-être en déterminer la composition et lui confier un mandat qui s'articulerait sur les éléments suivants :

Données

1. Faire le bilan de la collecte des données sur les aspects incorporels de l'activité économique.
2. Analyser les liens entre la comptabilité d'entreprise et la comptabilité nationale des biens incorporels.
3. Étudier les incidences de la saisie de données par voie électronique sur la compilation d'autres données.

Classification

4. Examiner les propositions relatives à un secteur de l'information, selon la définition qu'en donne le Système nord-américain de classification des industries.
5. Envisager d'autres classifications, à partir desquelles il serait possible de mettre au point parallèlement une classification des produits et des échanges.

Liens entre les comptes nationaux et leurs utilisateurs

6. Envisager d'appliquer le modèle des échanges interindustriels désagrégés pour mesurer la capacité de production.
7. Analyser le rôle des comptes satellites dans la mesure du bien-être.
8. Établir un cadre permettant de regrouper les différents comptes satellites.

Action des pouvoirs publics

9. Avoir des échanges de vues avec les décideurs et les analystes sur l'évolution probable des préoccupations des pouvoirs publics.

Généralités

10. S'employer à rétablir la confiance dans la comptabilité nationale en en déterminant les éléments positifs et les lacunes.

III. QUALITÉ DU FACTEUR TRAVAIL

77. La présente section, consacrée à la qualité du facteur travail (voir E/CN.3/1997/2, sect. III.J), a été élaborée par le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services.

78. Le Groupe de Voorburg s'intéresse à la question de l'emploi depuis sa septième réunion. Si la croissance économique globale s'est considérablement ralentie au cours des 20 dernières années, la proportion d'actifs employés dans le secteur des services a nettement augmenté dans la plupart des pays durant la même période. Les gouvernements et les décideurs considèrent de plus en plus le secteur des services comme le secteur créateur d'emplois et demandent que des statistiques soient établies sur la population active totale, la composition de la population active employée dans le secteur des services et l'évolution de ces données.

79. À sa onzième réunion, tenue en septembre 1996 à Newport (Royaume-Uni), le Groupe de Voorburg a consacré une journée de travail à la question de l'emploi et s'est intéressé au problème de la comparabilité des données sur l'emploi provenant de sources différentes (enquêtes auprès des ménages et des entreprises, registres administratifs, etc.).

80. Le Groupe a également étudié des problèmes concrets tels que les méthodes de collecte et d'évaluation des données, y compris la définition des variables et des concepts utilisés, et a examiné un projet de "module emploi" élargi dans le cadre des enquêtes types sur le secteur des services. L'évolution rapide des modes d'organisation du travail, notamment la sous-traitance et le recours de plus en plus fréquent au travail à temps partiel et au travail temporaire, oblige les bureaux de statistique à proposer de nouvelles définitions et à harmoniser les concepts utilisés dans différents pays de manière à procéder à des comparaisons internationales fiables.

81. Le Groupe a aussi examiné le problème de la polarisation "bon emploi-mauvais emploi" dans le secteur des services, question politique cruciale dans nombre de pays.

82. Le projet de "module emploi" intègre des variables qui permettent non seulement de déterminer le nombre d'actifs dans le secteur des services mais aussi d'évaluer leur niveau de qualification.

83. Le Groupe de Voorburg a décidé de :

a) Établir des concepts et des définitions concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur des services qui permettent d'améliorer la comparabilité aux niveaux national et international;

b) Élargir le "module emploi" dans le cadre des enquêtes types;

c) Consacrer une journée de travail à la question de l'emploi à sa prochaine réunion qui se tiendra à Copenhague en 1997.

84. Si le Groupe parvient à mettre au point un module emploi révisé, celui-ci sera intégré aux enquêtes types et mis à la disposition des bureaux internationaux de statistique pour examen plus poussé.

IV. COMPTABILITÉ DES RESSOURCES

85. La présente section, consacrée à la comptabilité des ressources (voir E/CN.3/1997/2, sect. III.H), a été élaborée par le Groupe de Londres sur la comptabilité des ressources.

A. Généralités

86. L'inquiétude grandissante que suscitent la dégradation de l'environnement, la raréfaction des ressources et la viabilité du développement économique a conduit à reconsidérer les liens entre les bouleversements écologiques et l'activité économique, comme l'illustre le Système de comptabilité nationale de 1993. Comme suite à la publication du Manuel de comptabilité nationale : comptabilité économique et environnementale intégrée^e, nombre de pays ont entrepris d'élaborer des comptes satellites de l'environnement et une grande expérience a été acquise en matière de comptabilité des ressources naturelles et, d'une manière générale, de comptabilité environnementale. Toutefois, il reste à régler de nombreux problèmes théoriques et pratiques si l'on veut améliorer la comparabilité internationale ainsi que la fiabilité et l'utilité des comptes de l'environnement. Comme les pays n'ont pas les mêmes atouts et disposent tous de moyens financiers limités, ils gagneraient beaucoup à unir leurs efforts pour mettre au point des méthodes et des concepts de comptabilité de l'environnement et des ressources.

87. À la mi-1993, plusieurs pays industrialisés ont décidé de créer un groupe de réflexion sur le modèle du Groupe de Voorburg. Appelé Groupe de Londres, il étudie les effets positifs et négatifs de l'interaction entre l'économie et l'environnement (c'est-à-dire de la comptabilité des ressources naturelles d'une part et de la comptabilité de la pollution d'autre part) et s'occupe à la fois de l'évaluation et de la comptabilité physique. Les séries chronologiques, associées aux concepts traditionnels de la comptabilité nationale, revêtent une importance essentielle.

88. À sa première réunion, tenue à Londres en 1994, le Groupe s'est surtout intéressé aux travaux menés jusqu'alors par les différents pays aux caractéristiques des cadres d'intégration des données économiques et environnementales et à la comparaison de ces cadres, et aux avantages et inconvénients de l'ajustement des agrégats de la comptabilité nationale. À sa deuxième réunion, tenue à Washington en 1995, le Groupe a examiné un large éventail de questions plus spécifiques : les méthodes permettant d'évaluer la raréfaction des ressources, le coût de la lutte contre la pollution, l'application du modèle des échanges interindustriels ou d'autres modèles (notamment des liaisons internationales) et l'évaluation de la pollution de l'air et de l'eau. À sa troisième session, tenue à Stockholm en 1996, le Groupe a décidé d'étudier plus en détail certaines questions, notamment la comptabilité des forêts, les flux de matières et le coût de la pollution.

89. Le Groupe fonctionne avec beaucoup de souplesse et le succès de ses travaux repose sur la participation active de ses membres qui doivent tous établir des rapports et prendre part aux débats. Il est composé de représentants de pays industrialisés et de grandes organisations internationales et compte beaucoup de statisticiens de la comptabilité nationale. Les membres financent leur propre

participation et accueillent les réunions à tour de rôle. À ce jour, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique et la Suède ont offert des locaux et des services de secrétariat pour la tenue de réunions. Un ouvrage regroupant les comptes rendus des débats et les documents présentés est publié à l'issue de chaque réunion.

B. Bilan des travaux et orientation des activités

90. Le Groupe de Londres a démontré qu'il était l'instance appropriée pour échanger des données d'expérience et débattre des problèmes liés à la mise en oeuvre d'une comptabilité de l'environnement intégrée à la comptabilité nationale. Ses travaux ont permis de clarifier certains concepts et de donner une meilleure idée des possibilités qu'offrent les statistiques et des problèmes qu'elles posent. Les participants ont été encouragés par les résultats tangibles obtenus dans des pays similaires aux leurs.

91. Les pays membres du Groupe disposent de plus de ressources que la plupart des autres pays pour expérimenter les méthodes de comptabilité de l'environnement. L'expérience acquise contribue à favoriser le développement de la comptabilité des ressources dans le monde entier. Toutefois, les pays n'ont pas toujours les mêmes priorités et les mêmes préoccupations (par exemple un problème comme l'érosion des sols peut être plus important dans une région que dans une autre).

92. L'effectif du Groupe est un bon compromis dans la mesure où il est suffisamment restreint pour être efficace mais assez important pour permettre de tirer parti d'un large éventail de données d'expérience. Les rapports présentés lors des réunions seraient utiles à un grand nombre de statisticiens de la comptabilité nationale et de la comptabilité de l'environnement et devraient être plus largement diffusés, étant entendu qu'ils ne reflètent pas nécessairement l'opinion de tous les membres.

93. Le Groupe a réalisé des progrès notables dans certains domaines et un consensus se dessine sur plusieurs questions. Toutefois, il n'est pas encore en mesure de recommander des normes ou de meilleures pratiques car la comptabilité de l'environnement, discipline récente, ne cesse d'évoluer et de se développer. Les systèmes et méthodes actuels doivent donc être considérés comme des modèles ou des projets pilotes plutôt que comme des normes établies d'un commun accord. Le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée, décrit dans la préface au Manuel de comptabilité nationale mentionné plus haut, est lui-même provisoire.

94. Même au sein du Groupe de Londres, qui est relativement homogène, les problèmes d'environnement, et par conséquent, les priorités des pays en matière de statistique diffèrent considérablement. Cependant, certaines questions intéressent suffisamment de pays pour mériter un examen commun.

95. À ce stade, il serait préférable de collecter les données nécessaires pour rétablir et mettre à l'essai des comptes de l'environnement et de ne pas passer trop de temps à perfectionner les cadres existants.

96. Au cours des prochaines années, le Groupe de Londres s'attachera à :

a) Résoudre certaines questions en suspens dans les domaines où la comptabilité des ressources est déjà bien développée, comme le sous-sol et les forêts;

b) Développer les domaines encore peu étudiés, comme la comptabilité des ressources en eau (disponibilité, utilisation, pollution);

c) Déterminer les corrélations entre les dépenses, les technologies, les émissions et les coûts de la pollution aux fins de la protection de l'environnement;

d) Étudier les moyens d'évaluer les dommages causés à l'environnement et leur coût.

97. On s'accorde de plus en plus à reconnaître qu'il faut revoir la façon dont on rend compte de la raréfaction des ressources naturelles dans le Système de comptabilité nationale lui-même, ne fût-ce que pour des raisons économiques, car la vente de biens ne devrait pas être assimilée à un revenu. Toutefois, dans l'optique de la protection de l'environnement, le Groupe de Londres estime que seul un modèle économique, et non une simple déduction comptable, permettrait d'obtenir un "éco-PIB" correctement calculé, c'est-à-dire une estimation de ce qu'aurait été le PIB si l'activité économique avait été écologiquement rationnelle, estimation dans laquelle tous les prix et les quantités seraient différents. De l'avis de nombreux membres, les établissements d'études économiques seraient mieux placés que les offices nationaux de statistique pour procéder à une telle modélisation et élaboration des scénarios.

V. MESURE DE L'ÉVOLUTION DES PRIX

98. La présente section, consacrée à la mesure de l'évolution des prix (voir E/CN.3/1997/2, sect. III.I), est fondée sur un rapport établi en octobre 1996 par le Groupe d'Ottawa sur les statistiques des prix à la consommation.

A. Mandat

99. Le Groupe d'Ottawa a été créé en 1994 pour favoriser les discussions techniques sur les problèmes cruciaux que pose la mesure de l'évolution des prix et pour proposer des solutions concrètes. Le Groupe s'intéresse plus précisément aux aspects théoriques de l'indice des prix à la consommation (IPC), en particulier à la possibilité d'évaluer les distorsions introduites dans l'IPC et aux écarts entre l'IPC et les méthodes harmonisées de mesures de l'inflation. Il étudie aussi d'autres questions liées aux prix à la consommation et à la production. Composé d'experts originaires de sept pays ou détachés par l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), le Groupe se réunit tous les ans. La participation aux réunions est subordonnée à la présentation d'un rapport sur l'une des questions inscrites à l'ordre du jour. Aucune recommandation formelle n'est formulée à l'issue des réunions mais un compte rendu des débats, qui comprend les rapports présentés (ou des synthèses) et un résumé des principaux points débattus, est publié.

B. Bilan

100. Depuis 1994, le Groupe s'est réuni à Ottawa et à Stockholm pour étudier les questions suivantes :

- a) Choix des formules;
- b) Estimation des distorsions introduites dans l'IPC;
- c) Objectifs et principes des indices des prix à la consommation;
- d) Problèmes que posent les indices des prix à la consommation;
- e) Prise en compte de la qualité des produits dans les prix.

On trouvera à l'appendice I une liste des rapports présentés lors des réunions.

101. Le Groupe a tiré un certain nombre d'enseignements de ses réunions. Par exemple, le débat consacré au choix des formules a révélé que le choix d'une formule d'indice au niveau micro-économique peut faire une très grande différence dans la pratique. Bien qu'aucune recommandation précise n'ait été formulée, plusieurs participants ont jugé souhaitable que l'on ait davantage recours à la moyenne géométrique.

102. S'agissant de la question des distorsions, nombre de pays ont accepté les estimations empiriques faites par les Américains et les ont utilisées, bien que certains participants aient considéré que l'indice du coût de la vie n'était pas celui qui permettait le mieux d'apprécier l'indice des prix à la consommation. Pour certains, l'indice des prix à la consommation devait uniquement refléter l'évolution des prix au sens strict du terme et par conséquent, on ne pouvait considérer comme une source de distorsions le fait qu'un indice de pondération fixe ne permette pas de saisir l'effet de la substitution des produits. Cela étant, la quasi-totalité des participants ont admis que l'indice des prix à la consommation était plus qu'une simple statistique et qu'il s'agissait d'une institution dont il fallait reconnaître la fiabilité. et, par conséquent, la question des distorsions doit faire l'objet de nouvelles études et réunions.

103. En ce qui concerne le troisième point mentionné plus haut, les participants ont reconnu qu'un indice sert avant tout à déterminer la rémunération, qu'il s'agisse d'un indice du coût de la vie ou non, et, par conséquent, un indice conçu pour mesurer l'inflation ne doit pas forcément coïncider avec un indice du coût de la vie. Étant donné que deux mesures officielles de l'indice des prix à la consommation pourraient créer une certaine confusion dans le public, il serait préférable d'utiliser d'autres méthodes analytiques. Il a été convenu de revenir sur cette question lors des prochaines réunions.

104. Enfin, concernant la question de la prise en compte de la qualité des produits dans les prix, l'expérience tirée de la comparaison entre l'évolution de l'indice et les variations des prix moyens des articles sélectionnés indique que les distorsions vont dans de nombreuses directions. Bien que le débat ait fait la lumière sur ce problème, un certain nombre de questions connexes doivent encore être réglées.

105. La troisième réunion du Groupe d'Ottawa devrait se tenir en avril 1997 aux Pays-Bas afin d'examiner les thèmes suivants :

a) Mesure de l'inflation, y compris les indices des prix à la consommation non traditionnels;

b) Problèmes conceptuels : biens durables, services financiers, nouvelles marchandises et/ou points de vente, évolution de la qualité;

c) Méthodes d'enquête pour l'indice des prix à la consommation : base de données informatique et scanner, collecte centralisée des données;

d) Faits nouveaux.

VI. CAPITAL

106. La présente section, consacrée au capital (voir E/CN.3/1997/2, sect. III.G), a été élaborée par le Bureau australien de statistique, organisateur de la Conférence sur les statistiques relatives au capital national.

107. Comme suite aux décisions adoptées par le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination à sa dix-huitième session, le Bureau australien de statistique organisera à Canberra, du 10 au 14 mars 1997, une Conférence sur les statistiques relatives au capital national.

108. La Conférence aura pour thème principal les problèmes que pose la mesure de la production des biens non financiers pris en compte dans les bilans nationaux. Les sujets qui seront abordés sont énumérés à l'appendice II; il s'agit notamment des méthodes d'évaluation du capital national, y compris la méthode de l'inventaire permanent et les enquêtes directes; la notion de capital dans différents contextes, par exemple les bilans et l'analyse de la productivité; les questions relatives aux bilans nationaux et l'extension de la notion de capital du SCN 1993, par exemple aux logiciels informatiques, à la prospection des minéraux et au matériel militaire autre que les armes.

109. Les pays participants échangeront des vues et des données d'expérience et tenteront de déterminer les domaines dans lesquels ils pourraient développer une collaboration fructueuse. Ils envisageront la possibilité d'organiser une réunion sur le sujet.

110. Un certain nombre de pays représentatifs et d'organisations internationales ont été invités à participer à la conférence.

111. Le texte des interventions et les actes de la conférence seront communiqués à la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, qui en assurera la diffusion.

VII. MESURE DU SECTEUR NON STRUCTURÉ

112. La présente section, consacrée à la mesure du secteur non structuré (voir E/CN.3/1997/2, sect. III.E), a été élaborée par l'Office central de statistique

du Ministère indien des statistiques, qui a proposé de mettre en place le Groupe de Delhi, chargé des statistiques du secteur non structuré.

113. À sa dix-huitième session, le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination a approuvé une proposition du Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques tendant à ce que divers groupes analogues au Groupe de Voorburg se penchent sur ces problèmes. Par la suite, l'Inde s'est déclarée disposée à constituer un groupe – le Groupe de Delhi – chargé d'étudier les statistiques du secteur non structuré. Un document théorique préliminaire, portant notamment sur les questions que pourrait examiner le Groupe de Delhi, a été établi et transmis à la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU pour qu'elle formule des observations. La Division de statistique a donné un avis favorable et inscrit le groupe sur la liste qu'elle fait parvenir aux organismes nationaux de statistique. Elle a invité les pays intéressés par les travaux du Groupe de Delhi à contacter l'Office central de statistique du Gouvernement indien.

114. Malgré l'existence d'un secteur non structuré dans presque tous les pays en développement, très peu d'entre eux en tiennent compte dans leurs programmes ordinaires de collecte de données. Certaines activités menées au niveau international, notamment les projets de l'Organisation internationale du Travail (OIT) en Colombie, aux Philippines et en République-Unie de Tanzanie, ont été axées sur l'emploi dans le secteur non structuré. L'Inde, qui a une vaste expérience des enquêtes par sondage auprès des ménages, a réuni de nombreuses informations sur les méthodes statistiques de conception des enquêtes et de collecte des données sur le secteur non structuré.

115. Le Groupe de Delhi aura pour objectifs de réunir des informations sur la façon dont les pays membres collectent des données sur le secteur non structuré et de mettre au point des méthodes de conception des enquêtes et de collecte des données sur ce secteur. Il s'attachera davantage à la pratique qu'à la théorie. Ses objectifs secondaires porteront sur la promotion et l'utilisation des statistiques du secteur non structuré dans l'administration, la planification, l'appui technique et les services consultatifs aux pays qui en ont besoin et les activités connexes.

116. Le document théorique préliminaire et le texte des observations formulées par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU ont été transmis en 1996 à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à l'OIT et à Eurostat, qui ont été invités à participer aux travaux du Groupe de Delhi. Eurostat a déjà fait savoir que, faute de ressources et d'expérience, il ne serait pas en mesure de prendre part directement au programme de travail du Groupe. L'OIT et l'OCDE n'ont pas encore répondu, pas plus que les Philippines, la Colombie, le Pakistan, le Bangladesh et Sri Lanka, qui ont également été invités, en octobre 1996, à se joindre au Groupe de Delhi. D'autres pays ou entités ont été contactés à propos d'une éventuelle participation aux travaux du Groupe, par exemple l'Institut international de statistique de La Haye. L'ex-République yougoslave de Macédoine a manifesté un certain intérêt. Ces contacts devraient prendre une forme plus officielle au cours des prochains mois.

117. Il n'a pas été créé à ce jour de secrétariat du Groupe de Delhi. Des dispositions concernant les travaux préliminaires du Groupe ont été prises avec la Division des recensements et enquêtes économiques de l'Office central de statistique du Ministère indien des statistiques, qui est chargée de mettre au point des bases de données statistiques relatives au secteur non structuré en Inde. Les modalités de fonctionnement du Groupe n'ont pas encore été définies de façon définitive et il reste à décider si son secrétariat sera un organe permanent ou se réunira de façon intermittente.

118. Le document théorique établi antérieurement a fait l'objet de nombreuses modifications, principalement sur la base des observations formulées par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, et un autre rapport a été établi sur la situation actuelle du secteur non structuré en Inde. La première réunion préliminaire du Groupe de Delhi devrait se tenir à New Delhi aux environs de janvier 1997. C'est à cette occasion que les détails techniques, ainsi que le mandat précis et les modalités de fonctionnement du Groupe, seront examinés et arrêtés, et qu'une décision sera prise à leur égard. La Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et l'OIT organiseront à Bangkok, du 12 au 17 mai 1997, un séminaire conjoint des pays asiatiques sur les statistiques du secteur non structuré. Comme son nom l'indique, ce séminaire s'inscrira dans un cadre asiatique, mais d'importantes disparités apparaîtront très probablement entre les pays de la région. Le Groupe de Delhi pourrait sélectionner, parmi les sujets abordés lors du séminaire, deux ou trois questions à approfondir. Il est proposé d'établir pour le séminaire un rapport de pays décrivant l'état d'avancement des statistiques du secteur non structuré en Inde, ainsi qu'un document présentant de façon détaillée la version mise à jour du mandat du Groupe. Il est également proposé que celui-ci tienne sa deuxième réunion à Bangkok, aux mêmes dates que le séminaire.

119. Le calendrier provisoire des travaux du Groupe de Delhi est le suivant :

Novembre 1996

Distribution de l'ordre du jour provisoire de la première réunion.

Janvier 1997

Tenue de la première réunion.

Mars 1997

Présentation à la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, à la CESAP et à l'OIT du document révisé devant être examiné lors du séminaire de Bangkok.

Avril 1997

Établissement d'un rapport de pays pour le séminaire de Bangkok.

Mai 1997

Tenue de la deuxième réunion à Bangkok, parallèlement au séminaire.

VIII. TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

120. La présente section, consacrée au travail et à la rémunération (voir E/CN.3/1997/2, sect. III.K), a été établie par l'Institut national de la statistique et des études économiques de la France (INSEE), qui a proposé de mettre en place un groupe consultatif sur le travail et la rémunération.

121. À sa dix-huitième session, le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination a proposé que soit créé un groupe consultatif informel sur le travail et la rémunération, sous réserve qu'un nombre suffisant de pays et d'organisations soient disposés à y participer. Ce groupe aurait une structure et un fonctionnement semblables à ceux du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, dont les travaux durent depuis près de 10 ans.

122. L'INSEE est disposé à mettre en place le groupe en question mais, dans la mesure où un groupe international récemment créé par l'OCDE se charge d'étudier les notions relatives aux marchés du travail dans les pays en développement et les méthodes d'analyse de ces marchés, il semble que le nouveau groupe consultatif devrait poursuivre un objectif différent. D'une part, ses travaux devraient avoir une portée géographique beaucoup plus vaste et ne devraient pas être limités aux statistiques du travail et de la rémunération dans les pays développés sur le plan de la statistique et sur le plan économique. D'autre part, il devrait se concentrer, tout au moins durant la phase initiale, non sur les problèmes théoriques et méthodologiques liés aux statistiques du travail et de la rémunération mais sur les statistiques existantes.

123. Il s'agirait de mettre à jour ou de réunir des renseignements précis sur la teneur et la comparabilité des statistiques du travail que les pays qui participent au programme de statistiques de l'ONU publient déjà régulièrement. Pour chaque pays et pour chaque série de données statistiques, le groupe pourrait établir un document type contenant toute "l'information sur l'information" relative aux statistiques du travail. Ces "métadonnées" pourraient, à certains égards, se rapprocher des normes relatives à la diffusion de l'information que le Fonds monétaire international (FMI) a récemment introduites pour un sous-groupe de pays volontaires, dont la plupart sont des pays développés.

124. À l'issue de cette première étape (collecte et présentation de l'information sous une forme résumée, standardisée et commode à manier), le groupe pourrait envisager, avec l'aide et l'assentiment de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, de mettre les métadonnées à la disposition du public, éventuellement via Internet.

125. Selon les conclusions auxquelles il aboutira quant à la qualité et à la comparabilité des statistiques du travail, telles que résumées dans les métadonnées, le groupe pourrait décider de poursuivre ou non ses activités. Il pourrait éventuellement se fixer comme nouvel objectif l'élaboration de

/...

directives visant à améliorer la qualité, la comparabilité et la transparence des statistiques du travail afin d'aider les offices nationaux de statistique à renforcer leurs propres systèmes.

126. L'OIT a déjà fait savoir qu'elle était disposée à prendre part aux travaux du groupe consultatif informel sur le travail et la rémunération. De toute évidence, cette organisation devrait jouer un rôle central dans le programme de travail du groupe, dont le calendrier provisoire est le suivant :

Novembre 1996 à février 1997

Contacts avec les institutions internationales qui recherchent déjà les moyens d'améliorer les statistiques du marché du travail (OIT, OCDE, Eurostat), sélection des membres du groupe et définition d'un programme plus explicite à présenter à la Commission de statistique, pour approbation, à sa vingt-neuvième session.

Printemps 1997

Première réunion du groupe à Paris, New York ou Genève, à l'initiative des membres du groupe. Version définitive du projet de questionnaire à adresser aux statisticiens du travail de tous les pays qui participent aux activités de l'ONU dans le domaine statistique.

Du printemps 1997 à la fin 1997

Collecte et traitement des informations tirées des questionnaires.

De la fin 1997 au début 1998

Deuxième réunion du groupe. Établissement d'un rapport détaillé comprenant notamment des propositions relatives à la diffusion des métadonnées. Le rapport et les propositions qui y seront formulées seront présentés au Groupe de travail de la Commission de statistique, pour approbation, à sa dix-neuvième session. Il sera alors décidé s'il convient d'entamer une deuxième phase de travail, davantage axée sur l'élaboration de directives, sous la responsabilité du même groupe ou d'un nouveau groupe de pays et d'organisations.

IX. SUJETS DE DISCUSSION

127. La Commission de statistique pourrait décider d'étudier les questions suivantes :

a) Les problèmes soulevés dans le présent rapport et dans le rapport du Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques (E/CN.3/1997/2) correspondent-ils aux priorités de la Commission, et les mécanismes proposés pour y apporter une solution sont-ils appropriés? Existe-t-il d'autres problèmes cruciaux dont la Commission souhaite proposer l'examen?

b) La Commission souscrit-elle aux propositions relatives aux travaux futurs présentées par les divers pays et/ou groupes?

c) Si la Commission approuve la création de groupes consultatifs informels, comment pourra-t-on encourager davantage de pays à participer activement à leurs travaux?

Notes

^a En cherchant à comprendre quels peuvent être les effets de cette situation sur les entreprises et les politiques d'un pays, nous ne prétendons pas résoudre le problème très complexe qui se pose en matière de statistique et qui consiste à modifier le système de mesure afin de traduire et comprendre exactement le phénomène au niveau mondial. Pour y parvenir, il faudrait étudier le rôle joué par la répartition des capitaux lorsqu'on définit les secteurs économiques nationaux et étrangers dans les systèmes de comptabilité nationale du Canada. Voir J. McMechan et J. Ryten, "Globalizing the economic statistics system" (Statistiques Canada, 1995).

^b Le document original contient les références suivantes :

Arrow, Kenneth (1962). Information as an economic commodity. Dans R. Nelson, The Rate and Direction of Inventive Activity, Princeton University Press.

Carter, Anne et Postner, Harry (1996). National accounts concepts and statistics for an information economy. Document présenté à la vingt-quatrième Conférence générale de l'Association internationale de recherche sur le revenu et la fortune, Lillehammer (Norvège), août 1996.

Goldfinger, Charles (1996). Intangible economy and its implications for statistics and statisticians. Bologne, ISTAT.

Nordhaus, William et Tobin, James (1972). Economic Growth. New York, National Bureau of Economic Research.

Système nord-américain de classification des industries (1996). Agreement No. 18. United States Federal Register, vol. 61, No 103, p. 26603.

Sen, Amartya (1987). The Standard of Living. Cambridge.

^c Michael Prowse, "How high can the eagle fly?", Financial Times, 26 août 1996.

^d Financial Times, 24 septembre 1996.

^e Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.XVII.12.

Appendice I

LISTE DES DOCUMENTS PRÉSENTÉS AU GROUPE D'OTTAWA SUR LES
STATISTIQUES DES PRIX À LA CONSOMMATION, À SES PREMIÈRE
ET DEUXIÈME RÉUNIONS, ORGANISÉES À OTTAWA ET STOCKHOLM

Documents présentés à Ottawa

Sampling and data capture issues in CPI construction

Marta F. Haworth, Central Statistical Office

Improvements to the food at home, shelter and prescription drug indexes in the
U.S. Consumer Price Index

Paul A. Armknecht et Kenneth J. Stewart, Bureau of Labor Statistics

Constraining macro effects of the use of different methods at the basic level in
the project to harmonize consumer price indices in the European Union

Don Sellwood, Eurostat

Choice of price index formula at the micro-aggregation level: the Canadian
empirical evidence

Bohdan Schultz, Statistiques Canada

On the first step in the calculation of a consumer price index

Bert Balk, Office statistique néerlandais

Sensitivity analyses for harmonising European consumer price indices

Jörgen Dalén, Office statistique suédois

A pragmatic approach to the selection of appropriate index formulae

Keith Woolford, Bureau australien de statistique

Comparative changes in average price and price index: two case studies

Alain Saglio, INSEE

Mark A. Wynne et Fiona D. Sigalla, "The consumer price index", Federal Reserve
Bank of Dallas Economic Review, deuxième trimestre (1994).

W. Erwin Diewert, "Axiomatic and economic approaches to elementary price
indexes", University of British Columbia Discussion Paper, No 01-95
(janvier 1995), p. 1 à 60.

A. G. Carruthers, D. J. Sellwood et P. D. Ward, "Recent developments in the
retail price index", The Statistician, vol. 29, No 1 (1980), p. 1 à 32.

Documents présentés à Stockholm

United Kingdom retail price index: a cost of living index or an inflation
indicator?

Marta Haworth, Central Statistical Office

Three kinds of monthly CPI

Ralph Turvey

The consumer price index and income escalation

Bert Balk, Office statistique néerlandais

Handbook of Inflation Accounting, chap. 5

Peter Hill

Seasonal commodities, high inflation and index number theory

W. Erwin Diewert, Université de la Colombie britannique

A statistical interpretation of CPI comparability

Jörgen Dalén, Office statistique suédois

Selected difficult areas in the Finnish CPI

Kaisa Weckström-Eno, Office statistique finlandais

Swedish CPI practices for difficult areas, accompagné de note on CPI subindexés
for services with income-dependent fees

Jörgen Dalén, Office statistique suédois

Note on the practices in the field of insurance, financial services and public
price policies in the Icelandic CPI

Rósmundur Gudnason, Office statistique islandais

Note on selected difficult areas of consumer price indices

Lasse Sandberg, Office statistique norvégien

A note on cost-of-living indexes, subsidized commodities and income dependent
prices

Anders Klevmarken, Université d'Uppsala

Item and outlet replacements and quality adjustment

Ralph Turvey

Treatment of changes in product quality in consumer price indices

Bohdan Schultz, Statistiques Canada

The type and extent of quality change adjustments in the Canadian CPI

Robin Lowe, Statistiques Canada

Quality adjustment in the Swedish price index for clothing

Anders Norberg, Office statistique suédois

Quality adjustment of prices of audiovisual goods in the U.K. R.P.I.

Marta Haworth, Central Statistical Office

The harmonisation of quality adjustment practices in the European Union

Don Sellwood, Eurostat

Harmonisation of consumer price indices: progress report

John Astin, Eurostat

Report from the Bureau of Labor Statistics for the House Budget Committee

Congrès des États-Unis, Bureau of Labor Statistics

Quality adjustment in price indices: methods for inputting price and quality change

Paul Armknecht et Brent Moulton, Bureau of Labor Statistics

A comparison of estimators for elementary aggregates of the CPI

Brent Moulton et Karin Smedley, Bureau of Labor Statistics

Drift in producer price indices for the former USSR countries

François Leguiller et Kimberley Zieschang, INSEE

On the stochastic approach to index numbers

W. Erwin Diewert, Université de la Colombie britannique

Appendice II

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE D'UNE CONFÉRENCE SUR LES STATISTIQUES
RELATIVES AU CAPITAL NATIONAL, QUI SE TIENDRAIT À CANBERRA DU
10 AU 14 MARS 1997

1. Examen des pratiques nationales relatives à l'estimation du capital national :
 - a) Sur quelle base fait-on reposer les estimations du capital national (prix du marché, coût de remplacement, ou l'un et l'autre éléments)?
 - b) Types de biens pour lesquels on procède à l'estimation du capital national;
 - c) Type d'indices de volume actualisés (indice fixe ou indice-chaîne de Laspeyres, indice de Fisher);
 - d) Méthodes retenues pour évaluer le capital national : inventaire permanent ou autres méthodes;
 - e) Si la méthode utilisée est celle de l'inventaire permanent :
 - i) Sources des données concernant l'estimation de la valeur et les indices de prix;
 - ii) Types d'indice des prix utilisés (Laspeyres, Paasche ou Fisher? Année de base fixe ou indice en chaîne?)
 - iii) Les indices de prix se rapportent-ils aux éléments d'actif eux-mêmes ou aux intrants utilisés pour leur production? Ou concernent-ils les deux à la fois?
 - iv) Comment détermine-t-on la durée de vie des actifs (s'agit-il d'une durée fixe ou d'une durée variable)?
 - v) Type(s) de fonction d'amortissement;
 - vi) Type(s) de fonction de survie;
 - f) Si la méthode utilisée n'est pas celle de l'inventaire permanent :
 - i) De quelle méthode s'agit-il?
 - ii) Quelles sont les modifications qu'on envisage éventuellement d'y apporter (par exemple, élargissement de la classification des actifs de manière à appliquer le SNC de 1993, adoption d'indices-chaîne du volume)?
 - g) Des estimations différentes sont-elles établies à d'autres fins (bilans et analyses de productivité)?

- h) Quelles sont les principales lacunes des estimations : quelles solutions peut-on y apporter?
 - i) Quels sont les principaux problèmes rencontrés par les offices statistiques nationaux lorsqu'ils procèdent à l'estimation du capital national?
2. Conceptions du capital appliquées à des finalités différentes (bilans, analyses de productivité, etc.).
3. Inventaire permanent, méthodes et problèmes :
- a) Estimation des paramètres suivants :
 - i) Durée moyenne de vie des actifs;
 - ii) Autres fonctions de survie (sorties simultanées, courbes de Winfrey, estimation linéaire différée, etc.);
 - iii) Autres fonctions d'amortissement;
 - b) Construction des indices de déflation;
 - c) Sources de données relatives aux dépenses d'équipement;
 - d) Ventes d'actifs entre secteurs (en cas de privatisation, par exemple).
4. Autres méthodes :
- a) Techniques d'enquête directe : quels enseignements peut-on tirer de l'expérience des pays qui ont testé cette méthode?
 - b) Autres techniques de mesure susceptibles d'être envisagées;
 - c) Problèmes posés par ces formules.
5. Données d'expérience concernant la productivité multifactorielle :
- a) Pratiques nationales appliquées au calcul des estimations du capital national aux fins de l'analyse de la productivité;
 - b) Problèmes concernant la méthode et les résultats.
6. Bilans :
- a) Autres modifications de la comptabilité en volume. Comment détermine-t-on l'évolution de la valeur et autres changements de volume?
 - b) Sources de données et besoins en la matière;
 - c) Présentation.

7. Nouvelles mesures du capital : problèmes relatifs aux conceptions, aux données et aux nouvelles sources de données concernant les éléments suivants :
 - a) Objets de valeur;
 - b) Logiciels;
 - c) Matériel militaire autre que les armements;
 - d) Prospection des minéraux;
 - e) Biens incorporels.
8. Comparabilité et coopération internationales :
 - a) Comment définir la comparabilité au niveau international?
 - b) Indicateurs de progrès;
 - c) Répartition des travaux de recherche.
9. Autres questions.
10. Conclusion :
 - a) Travaux futurs;
 - b) Organisation des travaux futurs et objectifs, le cas échéant;
 - c) Rapport de la Conférence.
